LISTE DE CONTRÔLE DES DOCUMENTS
PROGRAMME PILOTE D'IMMIGRATION DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

Remarque : Vous pouvez maintenant présenter une demande en ligne pour le Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones. Veuillez consulter le site Web d'IRCC après avoir reçu votre recommandation de la Communauté pour obtenir des instructions détaillées.

Ce document est offert en format PDF seulement.

Rassemblez vos documents **dans l'ordre de la liste de contrôle** et cocher ☑ chaque élément.

Télécharger ce formulaire et tous les autres documents demandés avec votre demande en ligne.

Si vos documents ne sont pas en Français ou en Anglais, joignez une traduction française ou anglaise ainsi qu'une copie certifiée conforme du document original et une déclaration sous serment de la personne qui a fait la traduction (si elle n'est pas faite par un membre en règle d'un ordre provincial ou territorial des traducteurs et interprètes au Canada).

La liste des documents requis peut changer. Les demandeurs sont invités à consulter régulièrement la trousse de demande sur le site Web d'IRCC pendant la préparation de leur demande pour s'assurer qu'ils ont tous les documents figurant sur la liste la plus à jour.

Formulaires et documents à l'appui (à être remplis et présentés par tous les demandeurs)

Consultez notre site Web pour obtenir des instructions précises sur la façon de répondre aux questions de chacun des formulaires suivants.

Remarque : Si les documents indiqués dans la présente liste de contrôle ne sont pas joints à votre demande, celle-ci vous sera renvoyée. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir tous les documents demandés, joignez à votre demande une explication écrite et détaillée expliquant pourquoi ils ne sont pas à votre disposition et tout document qui appuie vos déclarations. Si certains documents justificatifs sont manquants, cela pourrait entraîner dans certaines circonstances, le refus de votre demande.

AVIS IMPORTANT : Répondez à toutes les questions et signez tous les formulaires s'il y a lieu. Notez qu'en signant ces documents, vous attestez que tous les renseignements qui y sont donnés, qu'ils soient rédigés par vous ou non, sont complets et exacts à tous égards.

Si vous ou quelqu'un qui agit en votre nom, directement ou indirectement, présentez de faux documents ou faites de fausses déclarations concernant votre demande de visa de résident permanent :

- votre demande pourrait être refusée;
- les circonstances du refus, s'il y a lieu, seront indiquées dans la base de données mondiale de l'immigration du Canada; et
- vous et votre famille pourriez être interdits de territoire au Canada pendant cinq ans au titre du paragraphe 40(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Il est de votre responsabilité d'aviser le bureau qui traite votre demande de tout changement à votre situation et de fournir les documents pertinents à l'appui, notamment dans les cas suivants :

- la situation familiale (p. ex. mariage ou union de fait, divorce, annulation, séparation légale, naissance, adoption, décès du demandeur principal ou d'un membre de la famille qui l'accompagne, y compris les petits-enfants nés des enfants à charge); ou
- études (p. ex. obtention d'un diplôme); ou
- adresse postale/adresse courriel/coordonnées.

Tout changement dont nous n'avons pas été informés va retarder le traitement ou pourrait entraîner le refus de la demande ou l'exclusion d'un membre de la famille.

FORMS LIST

	Remarque: Tous les documents énumérés ici-bas sont requis. **Vous devez conserver une copie des formulaires remplis et de tous les documents que vous soumettez en ligne.**	☐
1	***Formulaire de demande générique pour le Canada*** **(IMM 0008)** À remplir en ligne par le demandeur principal.	☐
2	***Annexe A : Antécédents/Déclaration*** **(IMM 5669)** Indiquez vos antécédents personnels en détail pour les dix dernières années ou depuis l'âge de 18 ans, si vous avez moins de 28 ans. Ne laissez aucune section vide, ni période creuse. Vous devez écrire « s.o. » dans les sections qui ne s'appliquent pas à votre situation. Mentionnez l'ensemble des : • emplois; • périodes de chômage; • études; • vacances; ou • activités au foyer. **N'utilisez pas d'abréviations. N'employez pas de termes généraux comme « salarié », « travail », « gestionnaire ». Précisez votre activité, par exemple vendeur de commerce de détail, architecte, directeur financier, etc.** **Remarque : Si cette section n'est pas remplie correctement, cela causera des retards dans le traitement de votre demande.** Vous remplirez ce formulaire en ligne pour toutes les personnes figurant dans la liste ci-dessous : • le demandeur principal • l'époux ou le conjoint de fait (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) • chaque enfant à charge de 18 ans ou plus (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) **Remarque : Lisez attentivement toutes les déclarations dans toutes les sections. Signez et datez dans les cases prévues à cet effet. En signant, vous certifiez que vous comprenez parfaitement les questions posées et que les informations que vous avez fournies sont complètes, véridiques et correctes. Si vous ne signez pas et ne datez pas, la demande vous sera renvoyée.**	☐
3	***Offre d'emploi présentée à un ressortissant étranger Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones*** **(IMM 0251)** Vous devez avoir une offre d'emploi pour une profession inscrite à la matrice de la **Classification nationale des professions (CNP)**. Votre offre d'emploi doit être du même niveau de compétence que la CNP qui s'applique à votre expérience de travail, ou du niveau qui précède ou suit directement celui-ci. Par contre, si votre expérience correspond à la catégorie FÉER 5 de la CNP, alors l'emploi que l'on vous offre doit correspondre à la même profession. Par exemple : • Offre d'emploi de la FÉER 0 - Expérience de travail dans un emploi de la FÉER 0, 1, 2 ou 3 • Offre d'emploi de la FÉER 1 - Expérience de travail dans un emploi de la FÉER 0, 1, 2 ou 3 • Offre d'emploi de la FÉER 2 : Expérience de travail dans un emploi de la FÉER 1,2,3 or 4 • Offre d'emploi de la FÉER 3- Expérience de travail dans un emploi de la FEER 1 (seulement selon l'exception pour soins de santé), 2,3, or 4 • Offre d'emploi de la FÉER 4 - Expérience de travail dans un emploi de la FÉER 1 (seulement selon l'exception pour soins de santé), 2, 3 ou 4 • Offre d'emploi de la FÉER 5 - Expérience de travail dans la même profession et un code CNP de 5 chiffres Nous passerons en revue les tâches principales de votre offre d'emploi pour confirmer qu'elle correspond aux **compétences de la CNP ou FÉER.** Votre employeur doit remplir le présent formulaire et vous le remettre afin que vous le joigniez à votre trousse de demande. **Vous devez lire les déclarations et faire signer le formulaire.** **Remarque**: Votre offre d'emploi doit provenir d'un employeur désigné dans la communauté et répondre à toutes ces exigences : • l'emploi doit être situé dans les limites de la communauté. • Il s'agit d'un emploi à temps plein, d'au moins 30 heures rémunérées par semaine, non saisonnier (tout au long de l'année) et à durée indéterminée (sans date de fin) ; • le travail bénévole et les stages non rémunérés ne sont pas pris en compte ; et • l'offre d'emploi doit correspondre à une profession dont le niveau de compétence est lié à la catégorie FEER de la CNP et qui correspond à votre expérience professionnelle.	☐

4	***Annexe 1 - Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones*** **(IMM 0252)** Vous devez lire les déclarations et signer le formulaire.	☐
5	***Recommandation de l'organisme de développement économique désigné - Programme pilote d'immigration dans les communautés francophones*** **(IMM 0253)** Vous devez soumettre votre Certificat de recommandation de l'Organisme de Développement Économique (ODE) d'une communauté participante.	☐
6	***Renseignements supplémentaires - Liste des voyages*** **(IMM 5562)** À remplir en ligne par le demandeur principal.	☐
7	***Renseignements additionnels sur la famille*** **(IMM 5406)** Vous remplirez ce formulaire en ligne pour toutes les personnes figurant dans la liste ci-dessous : • le demandeur principal • l'époux ou le conjoint de fait (qu'il accompagne ou non le demandeur principal) • chaque enfant à charge de 18 ans ou plus (qu'il accompagne ou non le demandeur principal)	☐
8	***Recours aux services d'un représentant*** **(IMM 5476)** ***(s'il y a lieu)*** Remplissez, imprimez, datez, signez et joignez ce formulaire à votre demande si vous avez un représentant rémunéré ou non-rémunéré. Le formulaire doit être signé à la main par le demandeur principal et par le représentant.	☐

DOCUMENTS

9	**Titres de voyage et passeports** Copies des pages de votre passeport ou titre de voyage ainsi que de ceux de votre époux ou conjoint de fait et de vos enfants à charge indiquant : • le numéro de passeport; • la date de délivrance et d'expiration; • la photo, le nom, ainsi que la date et le lieu de naissance; • des modifications de nom ou de date de naissance, d'expiration, etc. Vous devez détenir un passeport valide. Vous ne pouvez pas immigrer au Canada à l'aide d'un passeport diplomatique, officiel, de service ou d'affaires publiques. Si vous vivez dans un pays autre que votre pays de nationalité, incluez une photocopie de votre visa pour le pays où vous vivez actuellement.	☐
10	**Preuve de compétence linguistique** Veuillez soumettre des résultats de l'évaluation de vos compétences linguistique en français d'un **organisme agréé** qui démontrent que vous possédez le minimum Niveaux de compétence linguistique canadien (NCLC) en compréhension de l'oral, expression orale, compréhension de l'écrit et expression écrite. Le minimum NCLC dépend du groupe dans lequel votre offre d'emploi est classée selon le système de la Classification nationale des professions (CNP). Emploi offert (CNP 2021) : / Exigences minimales FÉER 0 ou FÉER 1 : 5 FÉER 2 ou 3 : 5 FÉER 4 ou FÉER 5 : 5 Les résultats de votre évaluation **de Français** ne doivent pas dater de plus de deux ans à la date de réception de votre demande.	☐
11	**Preuve de scolarité** Vous devez fournir la preuve que vous détenez **au moins** un diplôme d'études secondaires. Comme preuve de vos titres de compétence, vous pouvez présenter des copies de documents d'études postsecondaire (certificats, diplômes ou attestations) et des relevés de notes (s'ils sont disponibles) pouvant démontrer que vous avez terminé avec succès un programme d'études**.** Si votre diplôme, certificat ou attestation n'a pas été délivré au Canada, vous devez **également** fournir un rapport d'évaluation des diplômes d'études (EDE) rédigé par une organisation désignée approuvée par IRCC. Le rapport doit montrer que les études à l'étranger équivalent à un certificat, à un diplôme ou à une attestation d'études secondaires ou postsecondaire canadien. Votre rapport d'EDE doit avoir été obtenu moins de cinq ans avant la date de réception de votre demande.	☐

Expérience de travail : Si vous êtes un étudiant international ayant obtenu un **diplôme admissible** d'un établissement postsecondaire public canadien dans la communauté, vous êtes exempté des critères d'**expérience de travail** ci-dessous.

Veuillez-vous assurer que votre diplôme répond aux critères d'éligibilité avant de soumettre une candidature sans expérience professionnelle préalable.

12	**Preuve d'expérience de travail pertinente (p. ex. lettre d'emploi, talons de paie)** Vous devez démontrer que vous avez acquis au moins 12 mois d'expérience de travail à temps plein (ou l'équivalent à temps partiel), emploi rémunéré (le travail bénévole et les stages non payés ne comptent pas), au cours des 36 mois précédant la date de réception de votre demande. Si vous avez travaillé au Canada, vous devez avoir été un résident temporaire avec une autorisation de travailler au Canada. Vous devez démontrer que vous : • avez accompli l'ensemble des tâches figurant dans l'énoncé principal de la description de la Classification nationale des professions (CNP); • avez exercé un nombre appréciable des fonctions principales, dont toutes les fonctions essentielles figurant dans la description de la CNP. Veuillez soumettre les documents suivants : • une copie de votre plus récent permis de travail au Canada (s'il y a lieu); • des lettres de recommandation des employeurs relatives aux périodes d'expérience de travail mentionnées dans votre demande; les lettres doivent inclure les renseignements suivants: - la période précise de votre emploi (dates de début et de fin); - la description de vos principales responsabilités et tâches; - le code correspondant de la CNP (s'il est connu); - votre salaire annuel total ainsi que les avantages sociaux; - le nombre d'heures travaillés par semaine; - le nom de votre employeur, sa signature, son adresse complète, numéro de téléphone et adresse courriel (s'il y a lieu); • une copie de vos feuillets de renseignements fiscaux (T4) et avis de cotisation (s'il y a lieu); • les contrats de travail; • les talons de paies.	☐
13	**Preuve de fonds suffisants** Veuillez soumettre une preuve que vous avez suffisamment de fonds transférables et disponibles pour vous établir au Canada. Il doit s'agir de vos propres fonds, non d'un prêt consenti par une autre personne. La somme d'argent dont vous avez besoin est selon la taille de votre famille et sont basés sur un calcul de 50 % des totaux du seuil de faible revenu pour les zones rurales. Voici des exemples de documents que vous pouvez soumettre à titre de preuve de fonds : • relevé ou attestation de votre institution bancaire actuelle; • preuve de vos économies; • relevés de dépôt. **Remarque :** Vous n'avez pas besoin de présenter cette preuve si vous travaillez déjà au Canada avec un permis de travail valide.	☐
14	**Documents d'identité et d'état civil** Vous devez joindre les documents suivants pour vous et votre époux ou conjoint de fait : • les actes de naissance; • les documents juridiques indiquant tout changement de nom ou de date de naissance (s'il y a lieu); • les certificats de mariage, de divorce définitif ou d'annulation de mariage. Si vous vous êtes mariés plus d'une fois, joignez les certificats de chaque mariage et divorce ou annulation de mariage pour vous et votre époux ou conjoint de fait; • le certificat de décès de votre ex-époux ou conjoint de fait (s'il y a lieu); • les pièces d'identité nationales, le carnet de famille (s'il y a lieu); • si vous avez un conjoint de fait, remplissez et joignez la Déclaration officielle d'union de fait (IMM 5409) ainsi que la preuve que vous avez cohabité avec votre conjoint pendant une période d'au moins 12 mois continus. Joignez-les documents suivants qui doivent indiquer vos deux noms, par exemple : - des copies de relevés de compte bancaire conjoint; - des copies de baux; - comptes communs de services publics (p. ex. électricité, gaz, téléphone, etc.). **Vous et votre conjoint de fait devez lire la déclaration et faire signer le formulaire à la main.**	☐

15	**Renseignements sur les enfants (s'il y a lieu)** • actes de naissance des enfants (avec le nom de leurs parents); • papiers d'adoption délivrés par des autorités nationales reconnues indiquant l'adoption légale des enfants à charge; • preuve de la garde complète des enfants âgés de moins de 18 ans et preuve que les enfants peuvent être retirés à la compétence du tribunal; • Si l'autre parent de vos enfants ne vous accompagne pas au Canada, vous devez soumettre une *Déclaration pour parent/tuteur légal qui n'accompagne pas un enfant mineur immigrant au Canada* **(IMM 5604)** dûment signée à la main pour chaque enfant, consentant à son voyage au Canada, ainsi que la copie d'une pièce d'identité avec photo du parent qui ne vous accompagne pas, sur laquelle figure sa signature.	☐
16	**Certificats de police et absence de casier judiciaire** Vous devez obtenir un certificat de police de chaque pays ou territoire où vous avez vécu pendant six mois consécutifs ou plus depuis l'âge de 18 ans. Vous êtes fortement encouragé à joindre vos certificats de police à la demande. Si vous ne pouvez pas obtenir tous les certificats de police nécessaires, vous pouvez quand même soumettre votre demande sans les certificats de police. Cependant, nous vous recommandons fortement de prendre les mesures nécessaires pour obtenir vos certificats de police dès maintenant afin d'éviter des délais dans le traitement de votre demande. Vous devrez être prêt à les envoyer quand l'agent vous les demandera. **Remarque :** Les certificats de police sont généralement considérés comme étant valables pendant un an à compter de la date d'émission, donc vous pourriez être invité à soumettre de nouveaux certificats en fonction du délai de traitement de votre demande.	☐
17	**Exigences concernant les photos** Les photos doivent avoir été prises dans les douze (12) mois avant la présentation de la demande. Veuillez fournir **une photo** de chaque membre de votre famille, qu'il vous accompagne ou non, et de vous- même. Au verso de chaque photo, écrivez le nom et la date de naissance de la personne qui figure sur la photo ainsi que la date à laquelle la photo a été prise. Suivez les instructions fournies sur la demande en ligne et dans l'Appendice A : Spécifications pour photographies du guide de demande.	☐
18	**Paiement des frais dans un mode acceptable** Si nous sommes incapables de traiter votre paiement, votre demande vous sera renvoyée. Copie du reçu indiquant le montant payé. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Payez les frais »	☐